



Assises citoyennes Acte 2 23 janvier 2016

Compte rendu de l'atelier « Budget participatif, un an après »

40 participants à l'atelier.

Atelier co-animé par Boris KOLYTCHEFF et Gilles PRADEAU

Enjeu transversal

Dresser le bilan de l'édition 2015 du budget participatif et dégager les perspectives d'amélioration pour l'édition 2016.

Déroulement de l'atelier

A partir de la présentation du film réalisé par Gilles Pradeau, intervenant conseil sur le Budget participatif pour la Ville de Grenoble, présentant les différentes étapes du budget participatif et des retours des porteurs de projets, les participants sont invités à réfléchir en petit groupes autour de 6 questions.

1. Comment faire connaître le Budget Participatif le plus largement possible ?
2. Comment améliorer les temps d'échange et les fusions entre les différents porteurs de projets ?
3. Comment garantir l'égalité de visibilité des projets durant la campagne en vue du vote ?
4. Comment faire du moment du vote un moment fort à Grenoble en 2016 ?
5. Pour vous, qu'est-ce qu'un projet doit respecter pour être recevable ?
6. Pour vous, quels seraient les critères de réussite du budget participatif à Grenoble ?

A l'issue d'une première phase de réflexion, chaque table présente en 2 min les points marquants de leurs échanges.

Une table de plus intitulée « Autre question » a été mise en place. A la suite un débat en plénière s'est engagé.

Restitution de l'atelier

Nous avons tenu compte dans cette restitution de l'ensemble des deux temps (travail en groupe et débat). Une question a été modifiée en fonction des apports de la table « Autres questions ».

1 .Comment faire connaître le Budget Participatif le plus largement possible ?

- Discuter davantage avec les gens, prouver son intérêt, tracter à l'entrée des entreprises, des administrations, des écoles.
- S'intégrer aux événements existants (fête des tuiles).
- Faire du budget participatif un temps festif (concert, événement).
- Communiquer deux fois par an en veillant à ne pas noyer les gens sous le texte.
- Informer les gens au préalable : Internet, Unions de Quartier, Conseils citoyens indépendants, Maisons des Habitants.
- Informer par voie de presse.
- Convaincre les gens que c'est important.
- Valoriser les projets existants (Informers de la réalisation des projets par voie postale).

2. Comment améliorer les échanges et les fusions avec les différents porteurs de projets ?

- Faire des projets par thème pour favoriser les fusions.
- Réfléchir aux fusions en amont de la Ruche et les favoriser dès le dépôt des projets.
- Possibilité de recours à instaurer : permettre la recevabilité de contre-propositions.
- Veiller à faciliter l'engagement de tous en trouvant le bon équilibre entre porteurs d'idées et porteurs de projets. « On a pas tous la possibilité de s'engager autant », paroles d'un porteur retenu.

3. Comment garantir l'égalité de visibilité des projets durant la campagne en vue du vote ?

- Attention aux filtres avant la présentation des projets, pendant la Ruche et pendant l'instruction.
- Avant, tous les projets ne sont pas présentés à tout le monde.
- 30 projets choisis à la Ruche, mais seulement 19 soumis au vote : les raisons pour l'instruction ne sont pas bien comprises/claires, il faudrait pouvoir redéfinir le projet en amont pour le rendre éligible.
- Garantir l'égalité durant le temps à la Ruche.
- Le temps de la Ruche trop court.
- Garder une banque ressources des projets passés qui pourrait bénéficier à toutes les dynamiques.
- Revoir le fonctionnement du site. En effet, le site favorisait les projets plus populaires par les « likes » et les projets arrivés les premiers étaient les plus exposés. Il serait intéressant de pouvoir classer les projets part thème et garantir une égalité d'exposition.
- La communication autour des projets retenus est à renforcer et doit être construite avec les porteurs de projet. Les textes et images des panneaux doivent être décidés par les porteurs.
- Accompagner les porteurs de projet dans la phase de campagne en déployant des moyens dédiés (prévoir une somme d'argent ?).
- Mettre en place des temps de présentation des projets choisis aux associations et aux habitants.
- Garantir l'égalité des chances entre habitants et associations et atténuer le poids des réseaux.

4. Comment faire du moment du vote un moment fort à Grenoble en 2016 ?

- Décentraliser les lieux de vote du budget participatif
- Communiquer davantage dans les quartiers.
- Mettre en place plusieurs lieux de vote.
- Faciliter le vote avec une information anticipée.
- Décaler le vote plus tard vers fin septembre ou début octobre.
- Un Gre.mag consacré aux projets et au bilan des projets réalisés les années précédentes pour donner envie de voter.
- Temps de vote plus long : modes, horaires, procuration. Vote électronique ?

5. Pour vous, qu'est-ce qu'un projet doit respecter pour être recevable ?

- Servir l'intérêt collectif : ouvert à tous, sans condition de ressources.
- Capacité de réalisation dans les délais fixés
- S'interroger sur le périmètre du projet : Combien de personnes le projet concerne-t-il ? Seulement un petit groupe ou tous les habitants ? Un poulailler : quel est son impact ? Collectif limité à une rue ou pour tous les grenoblois ? Le vote indiquerait-il aussi l'intérêt porté au projet ?
- Concevoir autrement les frais de fonctionnement. La ville n'est pas qu'un lieu de consommation, mais est aussi un lieu de production. Les frais de fonctionnement ne doivent pas être calculés uniquement en fonction des frais d'investissement. Cette règle était trop figée. Il faudrait pouvoir prendre en compte la réalité de l'existant, voir comment ces projets s'intègrent dans des frais de fonctionnement déjà mis en œuvre.

6. Pour vous, quels seraient les critères de réussite du budget participatif à Grenoble ?

- Si beaucoup de gens votent, c'est un critère de réussite.
- La répartition des projets votés au final par secteur.